

Article

« Formes et maîtres étrangers de l'espace public canadien »

Denis Saint-Jacques

Voix et Images, vol. 32, n° 3, (96) 2007, p. 29-41.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/016576ar>

DOI: 10.7202/016576ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

**FORMES ET MAÎTRES ÉTRANGERS
DE L'ESPACE PUBLIC CANADIEN**

+ + +

DENIS SAINT-JACQUES

Université Laval

RÉSUMÉ

Dans cet article, l'auteur examine quelques œuvres marquantes de la prose d'idées au Canada français des dix-huitième et dix-neuvième siècles et du début du vingtième siècle. L'analyse des textes de Pierre du Calvet, d'Étienne Parent, de François-Xavier Garneau, d'Edmond de Nevers et des premiers essayistes de sciences humaines du tournant du vingtième siècle servira à préciser quelles ont été les influences étrangères sur les formes de leur discours. Allant de l'essai politique au journalisme, à la conférence, à l'histoire puis à l'essai de sciences humaines, l'analyse met en évidence une diversité de sources latines classiques, britanniques, américaines, romaines catholiques et européennes, qui se conjuguent à une incidence française prépondérante.

On peut savoir gré à Michel Biron¹ du soin qu'il a mis à rappeler la nécessité de préciser les rapports entretenus par la littérature québécoise avec son « maître » français absent. Ni superbement solitaire ni soumise, celle-là évolue sous influence certes, mais pourtant à son rythme, dans une histoire qui lui reste propre. Encore ne suffit-il pas de l'affirmer, mais il fallait le démontrer, ce qu'il a remarquablement fait à propos de quelques auteurs exceptionnels, Hector de Saint-Denys Garneau, Jacques Ferron, Réjean Ducharme. Or, quand il s'agit de littérature canadienne, c'est-à-dire des lettres au Canada français de la Conquête à la fin du dix-neuvième siècle, ce souci apparaît encore plus indispensable. D'un côté, la carence d'écrivains de premier rang, sauf peut-être François-Xavier Garneau et Émile Nelligan, et un souci constamment réaffirmé de francité intellectuelle laissent facilement croire à la métaphore de la modeste « bouture » issue d'un tronc commun transatlantique². Mais, de l'autre, la diversité des formes d'écriture rencontrées incite à penser, par une autre métaphore, zoologique celle-là, que, le chat rentré au logis, les souris semblent vite avoir appris à danser. C'est ce qui a sans doute frappé Réjean Beaudoin et Luc Bonenfant, qui nous convient en ce dossier à y voir un peu plus loin et à éclairer la question de l'incidence française sur la littérature québécoise avant le vingtième siècle.

L'équipe des rédacteurs de *La vie littéraire au Québec*³ s'est intéressée depuis les débuts à mettre en lumière cette incidence, en particulier dans le chapitre initial consacré aux déterminations étrangères, dans chacun des volumes de la série. Toutefois, soucieux de ne pas imposer de lectures trop orientées, les auteurs se sont généralement contentés d'y indiquer les caractéristiques pertinentes du champ littéraire français sans spécifier l'étendue ni la forme exacte des échanges impliqués. Je tenterai ici d'enrichir ces contributions, forcément limitées par des contraintes éditoriales. Plutôt qu'aux genres de l'imagination et de la subjectivité, théâtre, poésie, roman, récit bref, littérature personnelle, où notre époque tend aujourd'hui à limiter la littérarité, j'ai pensé m'arrêter à cette prose d'idées qui autrefois comptait tout autant, afin de voir comment les Canadiens Pierre du Calvet, Étienne Parent, François-Xavier Garneau et Edmond de Nevers avaient répondu non seulement aux Français Voltaire, Benjamin Constant, Jules Michelet ou Hyppolyte Taine, mais aussi à une variété de « maîtres » qui les ouvrent à une plus grande diversité d'échanges. Je suis conscient de paraître contourner l'objectif de ce dossier consacré à l'influence du « maître » français absent, mais on comprendra que, *La vie littéraire au Québec* ayant déjà établi la forte incidence littéraire française en ce domaine, il n'est pas moins opportun de mieux préciser les limites de son extension. C'est l'objectif principal de cette contribution. On verra que l'attention portée à la littérature d'idées

+ + +

1 Michel Biron, *L'absence du maître. Saint-Denys Garneau, Ferron, Ducharme*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Socius », 2000. 2 Voir Denis Saint-Jacques, « La bouture et le fruit », Aurélien Boivin, Gilles Dorion et Kenneth Landry (dir.), *Questions d'histoire littéraire. Mélanges offerts à Maurice Lemire*, Québec, Nuit blanche, 1996, p. 165-173. 3 Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques (dir.), *La vie littéraire au Québec*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, cinq volumes parus, 1991-2005.

permettra de mieux éclairer, en retour, les motivations qui rendent la littérature québécoise de l'imagination et de la subjectivité si tournée vers la France. Je mènerai l'examen en fonction de l'ordre chronologique dans une progression qui va de l'essai politique au journalisme, à la conférence, puis à l'histoire, pour aboutir à l'essai de sciences humaines. Je commencerai donc avec la deuxième moitié du dix-huitième siècle pour aboutir au tournant du vingtième siècle et finalement pousser l'étude, suivant les usages établis de l'historiographie occidentale, jusqu'aux environs de la Grande Guerre de 1914.

FONDER LA DÉMOCRATIE : L'ESSAI POLITIQUE ET LE JOURNALISME

Ce sont des Français immigrés, libres-penseurs ou protestants, qui dominent nos débuts littéraires dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, l'imprimeur Fleury Mesplet, son rédacteur associé Valentin Jautard ou encore le marchand Pierre du Calvet, lettré formé en France et auteur de *l'Appel à la justice de l'État*⁴. Cet ouvrage, premier livre publié de la littérature canadienne, cite abondamment Voltaire, regroupe un ensemble de lettres et se développe sur le registre du pamphlet. Cette forme épistolaire polémique émane, croirait-on, tout droit des Lumières françaises et plus précisément de « l'influence de Voltaire au Canada » que dénonçait autrefois Marcel Trudel⁵. Cependant, les sources, déjà relevées ailleurs⁶, révèlent une situation beaucoup plus complexe. D'abord, la référence, soutenue, au modèle de la prose latine antique, celle de Cicéron, de Gratien, le compilateur des décrétales pontificales, rappelle que le « maître » littéraire de cette époque qui s'affirme classique, se trouve autant mort à Rome que vivant à Paris. Celles au juriste hollandais Hugo Grotius ou au publiciste allemand Samuel von Pufendorf nous placent dans le contexte des traités sur la loi naturelle et du contrat social de la pensée réformée, ce qui n'a rien d'étonnant étant donné la religion de l'auteur. Surtout, il demeure difficile d'apprécier la part considérable que le juriste britannique Francis Maseres, ancien procureur général de la Province de Québec de 1766 à 1769, a prise, sinon à la rédaction, du moins à l'orientation de la section la plus proprement politique de l'ouvrage. Protégé de Maseres, du Calvet, qui n'a pas écrit auparavant sur ce sujet, exprime tout à coup fidèlement la pensée libérale britannique à propos de l'évolution constitutionnelle du Canada et devient le premier francophone à le faire publiquement. Appuyant du Calvet dans ses poursuites juridiques, Maseres trouvait là une voix française qui puisse défendre l'idée d'une Chambre d'assemblée pour la

+ + +

4 Pierre Du Calvet, *Appel à la justice de l'État : ou, Recueil de lettres, au Roi, au Prince de Galles, et aux ministres ; avec une lettre à Messieurs les Canadiens, où sont fidèlement exposés les actes horribles de la violence arbitraire qui a régné dans la Colonie, durant les derniers troubles, & les vrais sentimens du Canada sur le Bill de Quebec. ...*, Londres, [s. é.], 1784. 5 Marcel Trudel, *L'influence de Voltaire au Canada*, Montréal, Fides, 1945. 6 Denis Saint-Jacques, « Fonctions et statut discursif de *l'Appel à la justice de l'État* de Pierre Du Calvet », *Canadian Literature*, n° 131, 1991, p. 64-71.

nouvelle colonie. On peut apprécier la part d'autonomie de notre premier constitutionnaliste en l'affaire : indécidable au vu des preuves disponibles, mais à tout le moins propre à permettre des suppositions quant à sa dépendance à l'endroit de Maseres. Ce rapide examen suffit à rappeler que les premiers maîtres des lettres canadiennes sont latins : pour les genres de la prose argumentative, Cicéron domine, mais pour les clercs, ce seront les Pères de l'Église. Plus tard au milieu du dix-neuvième siècle, ces derniers allaient susciter un mouvement de réforme éducative, le gaumisme⁷. De plus, sans qu'il faille négliger la fortune de Voltaire au pays, on voit que pour ce qui est du politique, les Britanniques jouent un rôle déterminant, qu'ils ne cesseront pas de sitôt de tenir. Nous venons de le constater pour du Calvet et il en ira de même pour Étienne Parent ou François-Xavier Garneau. On peut enfin ajouter que la forme de l'*Appel à la justice de l'État* à laquelle contribuent Latins, Français, Néerlandais, Allemands et Britanniques relève d'un espace des lettres véritablement transnational, celui du cosmopolitisme des Lumières. On ferait aujourd'hui de du Calvet un écrivain « migrant » ; ne l'était-il pas à cette époque où une telle qualité apparaissait si normale à l'honnête homme que l'on n'en faisait pas étalage ?

Cette Chambre d'assemblée demandée par Pierre du Calvet sera accordée par le *Constitutional Act* de 1791. Bientôt sollicités par cette ouverture de l'espace public, les hommes de lettres canadiens s'affranchissent de la tutelle des Britanniques et des Français, immigrés ou non, et créent des journaux pour défendre leurs propres idées politiques. *Le Canadien*⁸, fondé en 1806 à Québec, qui affiche par son titre sa revendication identitaire, permet à Pierre-Stanislas Bédard, à Antoine Panet et aux frères Viger de défendre une ligne de parti cohérente. Où prend-il donc ses modèles en cette année 1806 qui suit celle où la flotte française avait livré puis perdu la bataille de Trafalgar aux mains de la Grande-Bretagne ? La presse libre n'existe pas dans le nouvel empire napoléonien avec lequel les contacts sont d'ailleurs coupés en raison du conflit. Mais au Canada, c'est le *Quebec Mercury* qui a lancé les hostilités, un journal d'opinion anglais, à qui *Le Canadien* répond. Les idées peuvent bien s'opposer, le terrain et les cadres sont communs. Car ce sont les conditions qui déterminent les formes, quels que soient les emprunts apparents à une tradition journalistique spécifiquement française. Marqué par la domination britannique, comme l'éloquence politique dont il est une extension, le discours de la presse canadienne naît dans un ensemble de contraintes qui le façonnera pour longtemps. Pendant tout le dix-neuvième siècle, le premier poste obligé d'une entreprise de presse canadienne francophone sera celui de traducteur de dépêches. Cela suffit à donner une idée du poids et de l'envahissement de la langue anglaise, et des formes pratiques de discours qui modèlent presque tout énoncé dans la presse canadienne. L'une des traces les plus indiscutables de ce poids se révélera dans ses déformations linguistiques et

+ + +

7 Voir à ce propos Manon Brunet, « Les réseaux gaumistes constitutifs du réseau littéraire québécois au 19^e siècle », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 7, n^o 1, 2004, p. 147-180. 8 *Le Canadien* est un journal hebdomadaire de langue française publié à Québec et fondé le 22 novembre 1806 par Pierre Bédard, François Blanchet, Jean-Thomas Taschereau, Joseph LeVasseur Borgia, Joseph Planté et quelques autres. Il a été publié jusqu'au 11 décembre 1909.

les anglicismes qui abondent dans les pages des journaux et dont plusieurs deviendront avec le temps des « canadianismes de bon aloi ».

On pourrait considérer la carrière d'un des plus grands journalistes canadiens, Étienne Parent, pour illustrer les conditions dans lesquelles ces déterminations étrangères jouaient dans les meilleurs cas. Parent a suivi un cours classique presque complet et se trouvait donc formé aux humanités latines, avant de devenir journaliste au *Canadien* de 1820 à 1825. Puis, *Le Canadien* s'interrompant, il passe comme rédacteur francophone à *The Quebec Gazette/La Gazette de Québec* la même année. L'ordre dans lequel s'affichent les deux titres ne trompe pas, il s'agit d'un bilinguisme semblable à celui de la capitale nationale d'aujourd'hui, Ottawa, pour un journal officiel de capitale coloniale d'alors, un bilinguisme de traduction. D'ailleurs, voyez où l'on retrouve ensuite en 1827 le jeune journaliste : traducteur français adjoint à la Chambre d'assemblée. Et, s'il reprend le collier au *Canadien*, à titre de directeur en 1831, il devient bibliothécaire en 1833, puis greffier en 1835, toujours à la Chambre. Faut-il rappeler que cette bibliothèque est bilingue, tout comme les projets et les lois que le greffier a pour fonction de recueillir et de conserver ? En 1839, c'est encore Parent qui traduit en français le *Report on the Affairs of British North America* de Lord Durham dans les pages du *Canadien*. Il termine enfin sa trajectoire comme greffier à nouveau, à partir de 1842, au Conseil législatif du Canada-Uni, toujours en contact étroit avec la langue anglaise et ses formes juridiques et politiques.

FONDER LA NATION : LA CONFÉRENCE PUBLIQUE ET L'HISTOIRE

Abandonnant, par obligation, le métier de journaliste, Parent se tourne vers ces conférences sur lesquelles se fonde aujourd'hui sa réputation d'écrivain et dont Claude Couture et Yvan Lamonde ont établi l'édition critique⁹. Je passe rapidement sur la remarque par laquelle ils rappellent que sa « raison pratique [est] infléchie dans son expression par les humanités gréco-latines auxquelles Parent a été formé¹⁰ ». Sous cet aspect, Parent ne diffère pas fondamentalement de son prédécesseur du Calvet et de bien d'autres écrivains de son époque¹¹, mais cela paraît suffisamment affiché chez lui pour qu'il vaille la peine de le signaler.

Un autre attribut de ces conférences importe : leur genre. Si Couture et Lamonde choisissent de les intituler « discours », se conformant par là aux exigences d'une correction qu'observe aussi Parent le plus souvent, ils auraient été autorisés à risquer un autre terme qu'on trouve très fréquemment au dix-neuvième siècle : celui d'une publication intitulée *Lecture prononcée par Étienne Parent, écrivain, devant*

+ + +

9 Étienne Parent, *Discours*, édition critique établie par Claude Couture et Yvan Lamonde, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 2000. 10 *Ibid.*, p. 50. 11 Voir Pierre Rajotte, « La littérarité de la conférence publique », « Pratique de la conférence publique à Montréal (1840-1870) », thèse de doctorat, Université Laval, 1991, f. 231-256.

*l'Institut Canadien, jeudi, 19 novembre, 1846*¹² et qui est justement le premier des discours que collige leur édition critique. Le choix de Couture et Lamonde permet d'éviter un désagréable anglicisme, qui est aujourd'hui générateur de contresens. Mais l'historien doit pourtant redresser l'oreille ; « conférence » et « discours » existent alors en français. Pourquoi utiliser ce « lecture » à l'anglaise ? Comme Yvan Lamonde ou Pierre Rajotte nous le rappellent¹³, la pratique de la conférence publique commence à Québec dans la communauté anglophone, à la Quebec Literary and Historical Society en 1824. Les conférences à Montréal suivent rapidement. Cette pratique ne connaît son essor qu'après 1840 chez les francophones, à l'Institut canadien de Montréal. Les échanges avec la France étant ce qu'ils sont alors, les Canadiens apprennent surtout cet usage oral des Britanniques, même s'ils peuvent évidemment lire les orateurs français dans les périodiques. On peut signaler qu'il s'agit d'un genre de l'éloquence, donc de la performance immédiate, et que Parent, comme la plupart des conférenciers laïques canadiens du milieu du siècle, n'a jamais mis le pied en France. À l'encontre des conférenciers religieux étudiés par Pierre Rajotte qui introduisent la nouvelle rhétorique du pathos romantique français dans leurs exhortations¹⁴, ses modèles immédiats se trouvent sur place.

On pourrait trouver hypothétique cette incidence présumée de la rhétorique anglaise sur le discours de Parent et demander des précisions qui manifestent plus clairement la présence de ces échanges. Je me contenterai de celle-ci, où sa propre voix en appelle aux maîtres britanniques qui lui importent, dans la conférence où il veut établir l'« [i]mportance de l'étude de l'économie politique » au Canada : « [N]ous avons su trouver des Burke et des Mirabeau lorsqu'il nous les fallait, maintenant qu'il nous faut des Cobden et des Peel, nous saurons les trouver¹⁵. » Les idées du Français Jean-Baptiste Say, fondateur de l'École économique libérale française, dont Parent connaît les travaux, aurait pu servir. Mais ce n'est pas dans cette direction qu'il regarde ; l'économie politique dont son pays aurait besoin doit, selon lui, se baser sur le modèle britannique. Avec Richard Cobden et Robert Peel, il ne choisit pas des économistes au sens où nous l'entendons aujourd'hui, mais des politiciens, des orateurs, des écrivains de la persuasion dont il admire l'efficacité. Constatons simplement pour le moment que Parent, l'un de nos meilleurs écrivains du dix-neuvième siècle, doit beaucoup à des modèles anglais auxquels il a très consciemment recours.

Toutefois, un autre grand écrivain canadien attire l'attention au milieu du siècle, François-Xavier Garneau. Ce dernier, pourrait-on croire, doit échapper à une culture latine classique qu'il n'a pu s'offrir et à une pratique de l'histoire étrangère à la tradition française. Sa formation s'établit autour de la lecture du père Pierre-François-Xavier de Charlevoix, de l'abbé Guillaume-Thomas Raynal, d'Augustin

+ + +

12 Étienne Parent, *Lecture prononcée par Étienne Parent, écrivain, devant l'Institut Canadien, jeudi, 19 novembre, 1846*, Montréal, Imprimerie de la Revue canadienne, 1846. 13 Yvan Lamonde, *Gens de parole. Conférences publiques, essais et débats à l'Institut canadien de Montréal, 1845-1871*, Montréal, Boréal, 1990 ; Pierre Rajotte, *Les mots du pouvoir ou le pouvoir des mots. Essai d'analyse des stratégies discursives ultramaritaines au XIX^e siècle*, Montréal, l'Hexagone, coll. « Centre de recherche en littérature québécoise », 1991. 14 *Ibid.* 15 Étienne Parent, *Discours, op. cit.*, p. 120-121.

Thierry, d'Adolphe Thiers et de Jules Michelet¹⁶. Il y a peut-être lieu de discuter dans quelle mesure certains prédécesseurs immédiats de Garneau, comme William Smith, Robert Christie ou Robert Montgomery Martin, qui publie une *History of Upper and Lower Canada*¹⁷ en 1836, ont pu aussi orienter sa pratique. Pour ce cas particulier de l'histoire, je voudrais envisager les choses d'un autre point de vue, sans doute le plus décisif en ce qui concerne la contribution de Garneau à la culture canadienne.

Si on a fait de Garneau notre premier écrivain national¹⁸, cela ne dépend pas tant de son exploitation heureuse d'archives encore inédites, de sa lecture plus critique des sources ou de la cohérence de ses synthèses. Ce sont là des qualités d'historien dont l'opinion ne se préoccupe guère. Si Garneau a soudain tant compté, il le doit à ce qu'il a pu donner aux patriotes canadiens, c'est-à-dire une histoire en harmonie avec la conjoncture idéologique dans laquelle ils vivaient. Instituait leur peuple en « nationalité » et en quête d'un mythe fondateur pour celle-ci, les patriotes libéraux se heurtaient à une alternative doublement malheureuse. Soit, comme le père Charlevoix l'interprétait dans son *Histoire et description générale de la Nouvelle France*¹⁹ de 1744, la Providence avait guidé le pouvoir royal dans l'ouverture à la civilisation de nouvelles contrées où l'Église catholique avait pu délivrer les âmes de l'emprise d'un paganisme satanique ; soit, comme le soutenaient les colonisateurs anglais propagateurs de l'*Enlightenment*, à la suite de l'abbé Raynal et de son *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*²⁰ de 1774, le despotisme de la monarchie absolue avait permis à l'obscurantisme de la superstition religieuse de pervertir des hommes qui avaient vécu auparavant dans un heureux état de nature. Le premier point de vue, conservateur, les forçait à se soumettre sans mot dire à cette Église respectueuse des pouvoirs établis ; le second, progressiste, les condamnait comme partie prenante de pratiques criminelles. Dans un cas comme dans l'autre, aucune issue positive à l'impasse où les plaçait la critique de Lord Durham qui faisait des Canadiens français un peuple « sans histoire ». Pour s'en extirper, Garneau opère, dans son *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*²¹ de 1845, un déplacement simple : un changement de sujet, mettant en jeu non plus les colonisateurs français et leur œuvre, mais un nouveau peuple cherchant et trouvant sa voie dans les épreuves. Non plus l'histoire de la France, fût-elle « nouvelle », ni celle des « Européens dans les Indes », mais la naissance tout simplement d'une histoire accomplie par les Canadiens eux-mêmes.

+ + +

16 Pour cette dernière source parfois contestée, voir Marie-Hélène Berréhar, *François-Xavier Garneau et Jules Michelet. Figures du peuple*, Montréal, Département d'études françaises, Centre d'études québécoises, Université de Montréal, 1997. **17** Robert Montgomery Martin, *History of Upper and Lower Canada*, Londres, John Mortimer, 1836. **18** Voir Denis Saint-Jacques, « Comment devient-on écrivain national ? », Martin Doré et Doris Jakubec (dir.), *Deux littératures francophones en dialogue. Du Québec et de la Suisse romande : actes du colloque de Lausanne, 25-27 avril 2002*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2004, p. 305-312. **19** Pierre-François-Xavier de Charlevoix et Jacques Nicolas Bellin, *Histoire et description générale de la Nouvelle France*, Paris, Rollin, six volumes, 1744. **20** Guillaume-Thomas-François Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, Amsterdam, 1773. **21** François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, quatre volumes, Québec, Imprimerie de Napoléon Aubin, 1845-1852.

Il donnait ainsi à sa nation un « grand récit » porteur, récit qui la fonde encore aujourd'hui. Le geste parut décisif et Garneau devint dès lors « historien national²² ». Il est le premier à réaliser sans l'inventer cette grande forme qui donne une prégnance dans le passé à cette « nationalité » que s'applique à construire un Parent, par exemple. Il l'a trouvée chez les Écossais avec Walter Scott, chez les Polonais avec Adam Mickiewicz ou chez les Irlandais avec Daniel O'Connell, en fait un peu partout en Occident à cette époque²³. Car au dix-neuvième siècle en Europe, se propagent les identités nationales en fonction de schémas rigoureusement interchangeable, dans des genres de discours multiples, l'épopée, le roman, le drame, l'histoire, comme Anne-Marie Thiesse l'a montré : « À l'aube du dix-neuvième siècle, les nations n'ont pas encore d'histoire. [...] À la fin du siècle, elles sont en possession d'un récit continu qui retrace un long cheminement dont le sens, malgré toutes les vicissitudes, malgré tous les obstacles, est donné par le génie national²⁴. » S'il faut dire quelque chose des Français dans cette perspective, c'est bien que leur Révolution détermine un grand récit spécifique, celui que Michelet est en train de mettre au point au même moment. Celui qu'utilise Garneau n'y correspond pas aussi bien et renvoie plutôt à la variante qui inspire les nations émergentes comme celles d'Europe de l'Est ou d'Amérique du Sud.

Le modèle européen standard fait apparaître les nations après l'empire latin, auquel il est avantageux de se rattacher, fût-ce négativement, comme les Allemands faisant débiter leur histoire avec la défaite infligée aux légions romaines par Arminius aux champs teutoniques. Puis, des batailles médiévales, gagnées ou perdues, procurent en tout cas un passé de faits d'armes glorieux à ces nations, patrimoine qui garantit leur aptitude à se constituer comme identité collective à l'époque moderne. Ce patrimoine sert soit à confirmer le droit acquis à l'existence des États contemporains, soit à autoriser la revendication d'une autonomie politique plus grande, sinon un État propre. Pour le peuple canadien, la religion catholique et la culture française rattachent la nation à Rome et à la latinité, les conflits guerriers de la Nouvelle-France valent pour ceux du Moyen-Âge européen et le droit à revendiquer le statut de « nationalité » contre l'opresseur britannique s'en trouve assuré pour le présent.

INVENTER LA NATION COMME AVENIR : PROSPECTIVE ET ESSAI SOCIAL

Le grand récit de Garneau, qui offre une version libérale des choses, se montre critique à l'endroit du clergé, qui s'en offusqua, mais n'apporta de fait que des

+ + +

²² Voir Denis Saint-Jacques, « Comment devient-on écrivain national? », *op. cit.* ²³ Voir aussi Gilles Marcotte, « La voie honorable », *Études françaises*, vol. 30, n° 3, 1994, p. 49-74, et Micheline Cambron, « Le mystère François-Xavier Garneau. À la recherche du mythe », Benoît Melançon et Pierre Popovic (dir.), *Miscellanées en l'honneur de Gilles Marcotte*, Montréal, Fides, 1995, p. 345-356. ²⁴ Anne-Marie Thiesse, *La création des identités nationales. Europe 18^e-19^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, p. 131.

corrections mineures à sa proposition. Il suffisait aux historiens catholiques de rendre plus chrétien le sujet pour que la ligne générale soit maintenue. Ce fut fait aussitôt par l'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland²⁵ et réaffirmé par plusieurs autres ensuite, dont le fondateur de l'historiographie scientifique au Québec, Lionel Groulx²⁶. Durant un siècle, les étudiants ont appris que nos aïeux héroïques avaient été « de fervents chrétiens » dont les « Saints martyrs canadiens » représentaient l'élite. Ce problème réglé, il en subsistait un autre. La grande aventure narrée par Garneau restait ouverte : on ne savait pas ce qui allait arriver, même si les espoirs d'affirmation collective s'affichaient avec évidence. De leur côté, les libéraux comptaient sur le progrès de la civilisation pour procurer une fin heureuse à leur trajectoire identitaire. Toutefois, le pari n'avait rien de rassurant étant donné les tribulations contemporaines des Irlandais ou des Polonais, par exemple. L'annexion aux États-Unis prônée par *L'Avenir*, journal libéral radical de l'Institut canadien de Montréal, à partir de 1849, n'a rien de très porteur et ne suscite d'ailleurs pas d'engouement. Si l'on échappait ainsi à l'assimilation qui menaçait sous le régime de l'Union, celle qu'entraînait l'annexion paraissait encore plus périlleuse. Offrant la même solution, Edmond de Nevers ne sera pas plus convainquant dans *L'avenir du peuple canadien-français*²⁷. Les conservateurs pouvaient faire mieux, voyant dans leur camp la Providence. Ils prêchèrent la suite du récit. Edme Rameau de Saint-Père, un Français, leur en suggéra le thème : les Canadiens devaient réaliser leur identité dans la supériorité intellectuelle, scientifique et spirituelle en Amérique²⁸. Jules-Paul Tardivel le conforta d'une solution politique, dans *Pour la patrie*²⁹ : un État catholique canadien-français indépendant. M^{gr} Louis-Adolphe Paquet ramena l'objectif vers le plan religieux et intellectuel dans son grand discours de 1902 à l'occasion des fêtes du cinquantième de l'Université Laval sur « La vocation de la race française en Amérique » : « Notre mission consiste à entretenir et à faire rayonner au loin le flambeau lumineux de la religion et de la pensée³⁰. » On y éprouvait, ce ne serait ni la première ni la dernière fois, que le grand récit des nationalités émergentes s'accommodait très bien en tant que prolongement d'une variante biblique messianique. La ligne de fond de lutte identitaire héroïque ne s'en trouvait pas fondamentalement altérée.

Avec l'histoire de Garneau commençait à s'élaborer un savoir spécialisé, un discours scientifique, sur le territoire canadien et sur la société qui l'habitait. Au dix-neuvième siècle et au début du vingtième, il ne se trouve pas encore vraiment au Québec de public spécifique, universitaire ou autre, pour les écrits qui le constituent. Qu'Arthur Buies produise des ouvrages de géographie, Edmond de Nevers de politologie, ou Léon Gérin de sociologie, leurs pairs ne constituent pas de masse critique suffisante et le public reste ce qu'on appelle aujourd'hui le lectorat cultivé.

+ + +

25 Jean-Baptiste-Antoine Ferland, *Cours d'histoire du Canada*, Québec, Augustin Coté, éditeur-imprimeur, 1861-1865. 26 Lionel Groulx, *La naissance d'une race*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1919.

27 Edmond de Nevers, *L'avenir du peuple canadien-français*, Paris, H. Jouve, 1896. 28 Edme Rameau de Saint-Père, *La France aux colonies. Études sur le développement de la race française hors de l'Europe. Les Français en Amérique : Acadiens et Canadiens*, Paris, A. Jouby, 1859. 29 Jules-Paul Tardivel, *Pour la patrie. Roman du xxe siècle*, Montréal, Cadieux & Derome, libraires-éditeurs, 1895.

30 Louis-Adolphe Paquet, *Discours et allocutions*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1915.

Au moment où les sciences humaines naissantes s'affirment dans les universités allemandes, avec par exemple Theodor Mommsen ou Max Weber, américaines, avec Franz Boas ou Albion Small, françaises, avec Lucien Lévy-Bruhl ou Émile Durkheim, les universités canadiennes-françaises n'ont pas les ressources pour soutenir convenablement des chaires et a fortiori des programmes en sciences humaines. Les auteurs qui publient en ce domaine interviennent dans le champ de la littérature dite d'idées. Ils prennent sur eux de satisfaire à cette nouvelle demande scientifique publique et en particulier de répondre aux travaux antérieurs de Rameau de Saint-Père, de Francis Parkman ou plus récents d'André Siegfried qui analysent la société canadienne de l'extérieur, risquant d'en donner une image approximative et inadaptée.

Edmond de Nevers pouvait encore, à la rigueur, passer pour un publiciste de talent parmi d'autres avec son *Avenir du peuple canadien-français* qui veut donner des orientations collectives à sa nation. Il s'affirme cependant plus nettement comme politologue avec *L'âme américaine*³¹ dont le développement plus ample, mieux structuré, fournit une argumentation qui propose une antithèse à ce qui deviendra la théorie du « melting pot » et explore les conséquences politiques qui en résulteraient. Les *Lettres de Berlin*³² de Nevers, écrites plus tôt durant son long séjour en Europe, révèlent suffisamment la variété de ses contacts européens, son admiration pour Mommsen en particulier, mais *L'âme américaine* et *Les études sur les États-Unis*³³ du britannique Matthew Arnold, qu'il traduit avec Léonce Rinfret en 1902, indiquent bien l'importance qu'avait prise pour lui notre voisin du sud. Demeurant à Paris jusqu'en 1900, il pensait de plus en plus en Amérique, même s'il en venait en fin de compte à s'opposer à l'annexion qu'il avait d'abord favorisée.

Alors que l'Université McGill crée une chaire de sciences politiques pour Stephen Leacock, qui publie en 1906 ses *Elements of Political Science*³⁴, de Nevers meurt la même année sans que ses compatriotes ne prennent la relève. La réflexion canadienne-française sur le politique s'illustre ensuite plutôt dans la prose journalistique de Henri Bourassa, solidement argumentée, largement informée, en particulier à propos de la pensée politique canadienne-anglaise qu'il commente et à laquelle il répond dans une position dialogique guère différente de celle de Parent autrefois. Il va jusqu'à faire traduire plusieurs de ses textes en anglais pour publication. Toutefois, cette réflexion, si fertile soit-elle pour ses contemporains, reste limitée à des discours et à des enchaînements d'articles reproduits au mieux en brochures. Un seul de ces recueils a atteint la taille d'un ouvrage assez consistant, *Que devons-nous à l'Angleterre ?*³⁵, où le chef nationaliste s'en prend à l'inconstitutionnalité de la participation canadienne aux guerres de l'Empire britannique, sujet d'actualité immédiate en 1915. Son active carrière de député, de chef nationaliste et de journaliste ne lui

+ + +

31 Edmond de Nevers, *L'âme américaine*, deux volumes, Paris, Jouve & Boyer, 1900. 32 *Id.*, *Lettres de Berlin et d'autres villes d'Europe*, texte établi, présenté et annoté par Hans-Jürgen Lüsebrink, Québec, Éditions Nota bene, 2002. 33 Matthew Arnold, *Études sur les États-Unis*, traduction de Léonce Rinfret et Edmond de Nevers, avec une préface et des notes d'Edmond de Nevers, Québec, Dussault & Proulx, imprimeurs, 1902. 34 Stephen Leacock, *Elements of Political Science*, Boston/New York, Houghton Mifflin, 1906. 35 Voir Henri Bourassa, *Que devons-nous à l'Angleterre ?*, Montréal, [s. é.], 1915.

laisse pas autrement le loisir d'une réflexion plus distanciée et la pensée politique au Canada français devra attendre les grandes enquêtes de *L'Action française* durant les années 1920 pour une relance visant d'ailleurs plus l'action qu'une remise en question objective des idées reçues.

C'est apparemment plutôt la sociologie qui a mobilisé les efforts des nouveaux essayistes sociaux au tournant du vingtième siècle, comme l'a fait voir Jean-Philippe Warren dans *L'engagement sociologique*³⁶. De façon notable, Léon Gérin et l'abbé Stanislas-Alfred Lortie lancent alors les études sociales par des ouvrages importants, respectivement *L'habitant de Saint-Justin* et *Compositeur typographe de Québec*³⁷. Dans une société qui change, il devient pressant pour l'un de préciser les constantes du type national qui doit se maintenir, celui de « l'habitant », alors que l'autre s'intéresse aux dérèglements apportés par la condition urbaine. Pour cette sociologie émergente au Québec, l'autorité d'un maître français est clairement revendiquée, celle de Frédéric Le Play, idéologiquement conservateur, mais moderne par son souci d'enquête descriptive. Comme le fait voir Warren, ce premier effort scientifique se trouve bientôt freiné par le clergé, soucieux de diffuser l'enseignement des encycliques; M^{gr} Bruchési fonde en 1911 à Montréal l'École sociale populaire qui n'a de cesse de propager la doctrine sociale de l'Église³⁸. Sous le pontificat de Pie X, la « science sociale » de Le Play doit faire acte d'obéissance à *Rerum novarum* de Léon XIII. Il n'en va pas tellement différemment de la science économique qu'appelait de ses vœux Étienne Parent et qu'Errol Bouchette s'emploie à établir avec ses études sociales et économiques sur le Canada au tournant du siècle³⁹. Après sa mort en 1912, il faut attendre jusqu'aux années 1930 et aux difficultés de la Crise pour que Victor Barbeau, Esdras Minville et Édouard Montpetit livrent au public des essais un peu consistants en ce domaine. Il semble bien que l'enseignement social de l'Église catholique et l'idéologie nationaliste se conjuguent pour asservir un élan scientifique dont la composante critique incommode une doctrine relativement figée. Il n'est pas mauvais de se souvenir qu'à cette époque où les encycliques visent à imposer une forme de discours pour penser le social, la philosophie et ses formes logiques viennent aussi de Rome où les clercs qui l'enseignent au Québec vont chercher leur doctorat dans les collèges pontificaux. Les Henri Bergson ou Émile Durkheim français ne paraissent pas tant simplement absents que refoulés.

Il est pourtant une science humaine qui réussit à se faire une place dans ces conditions adverses qui jouent même en sa faveur : l'ethnologie. À ses débuts, celle-ci prétend construire un répertoire des caractéristiques stables des sociétés humaines traditionnelles; on comprend l'intérêt des défenseurs de la nation canadienne-française pour une étude vouée à l'illustration de ces valeurs « sans histoire ni

+ + +

36 Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique. La tradition sociologique du Québec francophone, 1886-1955*, Montréal, Boréal, 2003. 37 Léon Gérin, *L'habitant de Saint-Justin. Contribution à la géographie sociale du Canada*, Toronto/Londres, J. Hope et fils/Copp-Clark/Bernard Quaritch, 1898; Stanislas-Alfred Lortie, *Compositeur typographe de Québec*, Paris, Société d'économie sociale, 1904. 38 M^{gr} Bruchési, *L'École sociale populaire: son but, son organisation, son programme. Lettre de S.G. M^{gr} Bruchési, archevêque de Montréal, aux membres de l'École*, Montréal, Secrétariat de l'École sociale populaire, 1911. 39 Voir Errol Bouchette, *L'indépendance économique du Canada français*, Arthabaska, la Cie d'imprimerie d'Arthabaskaville, 1906.

littérature». Dès l'«École patriotique» de Québec, le souci de faire fond sur le patrimoine oral avait donné lieu à des œuvres tant narratives que poétiques, mais déjà *Les chansons populaires*⁴⁰ compilées par Ernest Gagnon affichaient des ambitions scientifiques indiscutables : effort pour respecter les airs et les textes recueillis ; discussion sur l'origine présumée des modes musicaux. Mais, sauf en ce cas, le mouvement lancé par les fondateurs des *Soirées canadiennes* et du *Foyer canadien* reste une entreprise littéraire plus soucieuse de servir l'imagination que d'objectiver des pratiques. La fondation en 1888 à Montréal d'une Canadian Folk-Lore Society comme chapitre de l'American Folk-Lore Society, à l'instigation de Franz Boas, allait donner des résultats du même ordre, recueils de poèmes ou de contes d'Honoré Beaugrand, de William Drummond et de Louis Fréchette⁴¹. Néanmoins, Léon Gérin remarquait dans ces contes de Beaugrand et de Fréchette une manière distancée de raconter, à l'intention du public urbain⁴², où une part de la visée objectivante scientifique perce. Mais c'est la création par le gouvernement du Canada à Ottawa en 1910 d'une Division d'anthropologie à la Commission géologique du Canada qui donne une impulsion décisive à l'ethnologie canadienne-française.

Marius Barbeau qui vient de recevoir sa formation d'ethnologue à Oxford y entre dès 1910 et y livre des travaux sur les Hurons, puis bientôt sur les chansons et les contes traditionnels canadiens, dans le *Bulletin du Musée national du Canada*, les *Mémoires de la Société royale du Canada* et surtout dans *The Journal of American Folk-Lore*. Il ne donnera qu'en 1927 une première compilation chez un éditeur canadien et encore simplement de paroles de chansons⁴³, si l'on fait abstraction de sa participation aux *Veillées du bon vieux temps* de 1919⁴⁴. Si Barbeau livre ses communications scientifiques aux revues spécialisées, souvent en anglais, et aux *Mémoires de la Société royale du Canada*, il donne au grand public de sa province des compilations où seules quelques préfaces tiennent de l'essai. Comme si la remise en circulation du patrimoine oral se suffisait dans un climat idéologique nationaliste qui dispensait de toute analyse.

Seul peut-être Arthur Saint-Pierre, cofondateur de l'École sociale populaire, qu'on peut considérer comme le premier spécialiste canadien-français des relations de travail, réussit en ces années à publier des essais à portée scientifique dans ce domaine⁴⁵, non sans respecter la « doctrine sociale de l'Église », et encore ce ne sont

+ + +

⁴⁰ *Chansons populaires du Canada*, recueillies et publiées avec annotations par Ernest Gagnon, Québec, Bureaux du « Foyer canadien », 1865. ⁴¹ Honoré Beaugrand, *La chasse galerie. Légendes canadiennes*, illustrations de H. Julien, H. Sandham et Raoul Barré, Montréal, Beauchemin, 1900. Avec une traduction anglaise, *id.*, *La Chasse Galerie and Other Canadian Stories*, Montreal, [s. é.], 1900; William Henry Drummond, *The Habitant and Other French-Canadian Poems*, introduction de Louis Fréchette et avec des illustrations de Frederick Simpson Coburn, New York, Putnam, 1897; Louis Fréchette, *Christmas in French Canada*, avec des illustrations de Frederick Simpson Coburn, Londres/Toronto, J. Murray/G.N. Morang, 1900; voir aussi Honoré Beaugrand, *New Studies of Canadian Folklore*, Montréal, E. M. Renouf Publisher, 1904. ⁴² Léon Gérin, « Notre mouvement intellectuel », *Mémoires de la Société royale du Canada*, Ottawa, 1901, p. 151. ⁴³ *Les chansons du Saint-Laurent*, préface de Marius Barbeau, Québec, Compagnie du Pacifique canadien, 1927. ⁴⁴ *Veillées du bon vieux temps à la Bibliothèque Saint-Sulpice à Montréal les 18 mars et 24 avril 1919*, sous les auspices de la Société historique de Montréal et de la Société de folklore d'Amérique, Section de Québec, Montréal, G. Ducharme, 1920. ⁴⁵ Voir par exemple Arthur Saint-Pierre, *La question ouvrière au Canada*, Montréal, [s. é.], 1920.

là que de courts textes en brochure. À partir des années 1920, il ne semble pour un temps y avoir de place au soleil que pour la propagande nationaliste de *L'Action française* et la doctrine sociale catholique de l'École sociale populaire, même si les grandes enquêtes de la première comportent un souci de scientificité évident, apparentes entre autres dans les contributions en économie politique d'Édouard Montpetit et d'Esdras Minville.

DES MAÎTRES ÉTRANGERS, UN MAÎTRE D'ICI

Cet examen de la prose d'idées des dix-huitième et dix-neuvième siècles canadiens révèle que, hors d'une incidence déterminante de la littérature française sur les formes de la littérature canadienne déjà reconnue dans *La vie littéraire au Québec*, il en est d'autres d'origines diverses : nous avons pu identifier avec assez de précision des sources latines classiques, britanniques, américaines, romaines catholiques et plus largement européennes. Dans tous ces cas, le contexte même explique des échanges culturels prévisibles et évite de s'aveugler sur la prétention d'être resté français qui devient insistante à la fin du dix-neuvième, par exemple dans *La légende d'un peuple*⁴⁶ de Louis Fréchette.

Nous avons également remarqué que François-Xavier Garneau invente le grand récit nécessaire à l'histoire nationale canadienne, canadienne-française, puis québécoise, encore en usage aujourd'hui. Les historiens qui le suivront, Henri-Raymond Casgrain, Thomas Chapais, Lionel Groulx, poursuivront en continuité avec la forme qu'il a donnée à notre mémoire collective. Cela en a fait à son époque un « historien national », un maître. Notre maître du passé.

Mais, plus que tout, on a pu voir que l'encerclement linguistique anglophone se révèle de façon multiforme, aussi bien du côté du politique et des médias que de la science, c'est-à-dire du côté de la modernité, et ce jusque dans le discours même qui institue la nation, historique ou ethnologique. Que la pensée religieuse ait voulu y résister un temps n'a rien pour étonner. Mais la résistance la plus soutenue se trouve du côté de l'écriture de l'imagination et de la subjectivité, du côté de la littérature au sens où nous l'entendons aujourd'hui. En cet espace libre des contraintes de la conjoncture, les poètes et romanciers canadiens-français ont opposé à la menace de l'anglais le français de l'imagination et ses formes, celles de René de Chateaubriand, d'Eugène Sue, d'Alphonse de Lamartine, de Victor Hugo ou de Paul Verlaine, inventant des maîtres, aujourd'hui sans doute moins révévés, mais alors fièrement défendus, Octave Crémazie, Philippe Aubert de Gaspé père, Louis Fréchette, Laure Conan ou Émile Nelligan. Le feu du creuset où ils se sont forgés a été celui du discours d'idées. Aujourd'hui encore...

+ + +

46 Louis Fréchette, *La légende d'un peuple*, Paris, La librairie illustrée, 1887.